



Mars 2010

**AP-HP** : suppressions de 4000 emplois, éclatement en 12 groupes, démantèlement du siège :

## **LA RIPOSTE S'ÉTEND !**

**La bataille contre le plan de « restructuration » de l'AP-HP s'étend et gagne en détermination.**

Officiellement, le plan de regroupement des 37 hôpitaux en 12 groupes hospitaliers, avec suppression notamment de 4000 emplois d'ici 2012, est

« suspendu » à la suite de la manifestation du 12 mars et l'occupation du siège par des agents.

Personne, en premier lieu, les organisations syndicales de l'AP-HP, ne se fait d'illusion sur l'objectif de la direction, qui essaie de les impliquer dans le projet avec des négociations faussées. Mais c'est aussi le signe que le pouvoir doit tenir compte de la mobilisation des personnels.

Elle progresse partout. Dans plusieurs hôpitaux, l'action des agents, à l'initiative de leurs organisations syndicales, passe à un autre niveau.

Le 18 mars, plusieurs centaines d'agents de Charles Foix ont interrompu la commission de surveillance de l'hôpital pour exprimer leur refus de l'absorption (disparition) de l'hôpital par celui de la Pitié-Salpêtrière. A René Muret (Sevran), les personnels sont en grève depuis le 22 mars. Le 24 mars, les agents de Cochin, ont (également) retenu un membre de la direction. Le 26 mars, devant le siège, plus de 1000 agents se sont rassemblés.

Pendant les « négociations », en effet, la casse continue ! Au Comité technique d'établissement de Cochin, l'ordre du jour restait la restructuration et la suppression de 600 emplois. C'est pareil partout. La réunion du Conseil d'administration du 27 mars (un samedi !) a dû acter que 597 emplois équivalents temps plein, avaient déjà été supprimés en 2009.

**HEGP: mobilisation contre la suppression des 100 emplois de la filière hôtelière**

Ce 30 mars, à l'HEGP, a lieu une manifestation au sein de l'hôpital contre la suppression programmée des 100 emplois de la filière hospitalière (à 14 heures pendant la réunion de la Commission de surveillance). Comme le rappelle le communiqué des syndicats CGT et SUD, les personnels

*Le gouvernement se précipite pour démanteler l'hôpital public en général et l'AP-HP en particulier. Car il sent que la résistance monte de toutes parts.*

**Agents hospitaliers, médecins, patients : plus personne n'est dupe de l'objectif des « réformes » successives.**

La création des pôles d'activité, l'instauration de la T2A, puis la loi Bachelot, toutes ces mesures n'ont qu'un but : organiser la pénurie des moyens pour le public, faire le lit du privé, dégager des sources de profits aux dépens de la collectivité, des malades, des personnels.

**Avec la T2A,** le gouvernement fabrique les déficits du service public hospitalier mais nourrit les bénéfices des cliniques à but lucratif. Les critères retenus arbitrairement pénalisent le secteur public qui prend seul en charge les pathologies lourdes, la recherche, la formation, les soins aux personnes précaires etc.

**Avec la loi Bachelot,** les nouvelles agences régionales de santé (ARS) vont pouvoir transférer les activités qui rapportent au privé dans une même région. Les règles de « l'hôpital-entreprise » doté d'un quasi PDG vont permettre de privatiser des activités à l'intérieur même de l'hôpital public, d'attaquer les statuts des personnels.

**En 2009, le soi-disant « déficit » des hôpitaux publics** a atteint 400 millions d'euros, dont 100 millions pour l'AP-HP. Ces chiffres servent de prétextes universels à la politique de casse. Pourtant ils sont à comparer avec les 400 millions par an que représente le coût de l'intervention militaire en Afghanistan, avec le milliard d'euros délibérément gaspillés dans l'intérêt de l'industrie pharmaceutique au nom de la prévention de la grippe H1N1. Ces 400 millions d'euros doivent aussi être mis en parallèle avec le dérapage des dépenses de médicament (50% de plus par habitant que dans les pays voisins), ou avec les 33 milliards d'exonérations de cotisations sociales au profit des grandes firmes qui pèsent directement sur l'assurance maladie. **De l'argent pour la santé, pour l'hôpital, il y en a ! Mais il est détourné !**

**Au nom de ce déficit, le gouvernement veut tailler dans le vif, supprimer 60.000 emplois d'ici 2012 à l'hôpital public.** A l'AP-HP, 5500 suppressions d'emploi sont programmées d'ici 2012. Pourtant la situation est déjà à la limite du tenable. Les conditions de travail ne cessent de se dégrader. Cela ne peut pas être sans conséquences sur la qualité des soins, l'attente pour les rendez-vous...

**Par sa taille, son statut et celui de ses personnels, sa cohérence de plus grand ensemble hospitalier d'Europe, l'AP-HP représente un obstacle au processus de privatisation.**

**C'est pourquoi le pouvoir s'applique à l'éclater, à la démanteler.** La loi Bachelot a mis l'AP-HP sous la tutelle de l'ARS d'Ile-de-France. Le regroupement des 37 hôpitaux en 12 « groupes hospitaliers » vise à faire de nouvelles coupes sombres dans les moyens humains, à supprimer des services (ex : urgences de Beaujon ou pédiatrie de Trousseau), des hôpitaux entiers (Charles Foix, Joffre-Dupuytren, Hôtel-Dieu...). Dans le domaine du long séjour médicalisé, en particulier, le privé va récupérer la mise. **La vente du siège de l'avenue Victoria** et la sup-

.../...

« hôteliers » sont des soignants qualifiés en lien direct avec les patients. Leur travail contribue à la lutte contre les maladies nosocomiales. Le but de la direction est de donner au privé leur activité de « bio-nettoyage » tout en augmentant, encore, la charge de travail des aides-soignants et infirmières. Les agents hôteliers, titulaires ou CDD, sont en action depuis 15 jours. Ils reçoivent un soutien croissant des autres catégories.

**Les forces existent pour mettre en échec le plan de démantèlement de l'AP-HP, pour mettre en échec l'application de la Loi Bachelot.**

Les convergences d'intérêt avec les salariés mobilisés notamment contre la casse des emplois publics à l'éducation ou pour les retraites, sont évidentes. Elles peuvent aboutir aux convergences de luttes décisives.

**Le 23 mars, 800.000 salariés et retraités** ont manifesté lors de la journée d'action interprofessionnelle.

**Le 21 mars, aux élections régionales, le parti au pouvoir n'a même pas obtenu le soutien d'un électeur sur 6 !**

**Pendant ce temps, les cliniques privées prospèrent!**

Selon des études du gouvernement, la « marge brute d'exploitation » des cliniques privées atteint 7% de leur chiffre d'affaires.

**Leurs profits nets atteignent 400 millions d'euros par an.**

Les taux de profits des plus grandes cliniques atteignent plus de 10% par an. Le groupe « générale de santé » a versé 70 millions d'euros cette année de dividendes à ses actionnaires. Un gâchis à comparer avec le soi-disant déficit de l'AP-HP.

Et qui paye? A 95%, les activités de médecine, chirurgie et obstétrique des cliniques sont financées par l'assurance maladie.

Les patients sont quasi systématiquement contraints à payer des dépassements d'honoraires.

La loi Bachelot fait encore davantage le jeu du privé.

**AUCUNE DISCIPLINE SUR AUCUN TERRITOIRE LAISSÉE AU MONOPOLE PRIVE!**

**PLUS D'ARGENT PUBLIC AUX CLINIQUES PRIVÉES LUCRATIVES!**

pression de centaines d'emplois centraux stratégiques vont dans le même sens. A l'unité de l'AP-HP va se substituer l'autonomie des 12 « groupes hospitaliers ».

**L'heure est plus que jamais à la riposte. L'opposition à la loi Bachelot a été l'occasion de constater les très larges convergences** d'intérêt et un début de convergence d'action entre les médecins hospitaliers, l'ensemble des personnels hospitaliers, les populations et leurs représentants, plus largement encore les salariés. Le gouvernement n'a dû qu'à la diversion constituée par les élections européennes et à sa stratégie du coup de force de faire passer sa loi au début de l'été.

**Les conditions du rassemblement pour s'opposer et faire échec à ses conséquences sont de plus en plus fortes.**

**Les actions se multiplient, hôpital par hôpital**, contre les suppressions d'emploi, les fermetures de services. **A l'hôpital Ambroise Paré, en novembre/décembre**, 22 jours de grève ont permis de gagner le maintien d'un service et 64 emplois. **Le 8 mars, tout l'hôpital Trousseau** sera dans l'action contre la fermeture de la pédiatrie spécialisée qui serait transférée prétendument à Necker. Des pétitions locales unissant personnels avec leurs syndicats, médecins, patients se multiplient **comme à Joffre-Dupuytren** contre la fermeture de 68 lits et du laboratoire.

**Des forces considérables peuvent permettre d'arrêter tout de suite la spirale du déclin de l'offre publique de soin, notamment à l'AP-HP.**

Communistes, nous les soutenons, nous faisons tout pour les mettre en mouvement par nos analyses, nos propositions et nos initiatives d'action.

Tous les candidats de « gauche » aux élections régionales se sont prononcés, comme le Conseil de Paris contre le plan de restructuration de l'AP-HP. Très bien mais ils ne sont pas aux commandes. Nul ne peut en outre ignorer que le directeur de l'ARS d'Ile-de-France nommé par Sarkozy n'est autre que le socialiste Claude Evin. Autant dire que la perspective d'alternative pour l'AP-HP, pour l'hôpital public ne peut attendre une hypothétique alternance en 2012.

C'est maintenant que cela se joue, dans la lutte, dans la convergence de la lutte pour l'hôpital avec celles pour l'éducation, pour les retraites.

**Tous ensemble, on peut gagner, mettre en échec le gouvernement, commencer à inverser sa politique.**

Pour l'hôpital public, pour l'AP-HP, exigeons :

- **Mettons en échec tout projet de suppressions de poste, de service, d'hôpital !**
- **Remettons en cause la T2A !**
- **Obtenons l'abrogation du volet hospitalier de la loi Bachelot !**
- **le maintien de unicité de l'AP-HP, de l'intégrité de ses 37 hôpitaux.**
- **Gagnons des financements d'urgence pour l'hôpital public notamment en remettant en cause, comme l'a fait même la Cour des comptes, les 30 milliards d'euros d'allègements annuels de cotisations sociales patronales !**

**Adhérez au PCF ! Faites le choix de la lutte !**

NOM:.....Prénom.....

Adresse:.....

Téléphone/Courrier électronique:.....

RENOYER A PCF 15ème, 130 rue Castagnary, 75015 PARIS, Tél: 01 48 28 60 05; pcf15@wanadoo.fr

**<http://pcf-paris15.over-blog.com/>**